

NRJ

Le Réseau juridique prend part à l'examen onusien des politiques mondiales sur la drogue	3
Temps dur : lancement national	4
Des étudiants apportent le monde au Réseau juridique	5

NOUVELLES du RÉSEAU JURIDIQUE

Numéro 30 | juillet 2008



Peter Collins, récipiendaire canadien du Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains

Un détenu militant pour la santé est honoré lors de l'a.g.a.

Pendant deux jours en juin, à Ottawa, le Réseau juridique, le Groupe de travail canadien sur le VIH et la réinsertion sociale ainsi que la Coalition interagence sida et développement ont tenu leurs assemblées générales annuelles. Ce furent des occasions de réfléchir au travail accompli et de planifier l'année qui est devant nous. Les participants à l'événement conjoint ont pu profiter également d'un atelier et consultation d'une journée, sous le thème « Le VIH, le handicap et les droits humains : perspectives internationales et nationales », à l'intersection entre des enjeux pertinents aux trois organismes hôtes.

Les Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains – présentés par le Réseau juridique et Human Rights Watch – ont été une fois de plus un fait saillant de la plénière inaugurale; cette année, nous avons honoré le travail de Peter Collins, un activiste et détenu à l'Établissement Bath, près de Kingston, Ontario.

APERÇU

- 6 Périscope médias
- 7 La loi d'AWARE sur le VIH/sida : un mauvais modèle
- 7 Une percée dans le recours au RCAM, reçue avec un optimisme prudent
- 8 Peaufiner l'ébauche de loi modèle sur les droits des femmes
- 8 Barcelone – Réduction des méfaits 2008
- 9 « AIDSLEX » prend de l'élan
- 9 Congrès 2008 de l'ACRV
- 10 Réduction des méfaits dans les Prairies
- 10 « Cellule internationale de réflexion » de l'ONUSIDA sur l'immigration
- 10 Conférence d'Europe de l'Est et d'Asie centrale sur le sida
- 11 Nouveaux membres du conseil d'administration
- 12 Nouveau ce trimestre

« En matière de réduction des méfaits en prison, notamment par la réduction des méfaits et le tatouage plus sécuritaire, le gouvernement fédéral canadien refuse carrément d'agir et il rejette les recommandations d'experts médicaux, d'agences onusiennes et de sa propre Agence de la santé publique », a déploré Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique, devant une salle remplie de plus de 100 membres des trois organismes ainsi que des journalistes et des membres de la famille de Peter. « Ce mépris à l'égard de la santé des détenus – et en bout de ligne à l'égard de la santé publique – est mortel et de plus en plus impossible à justifier. »

Sur un arrière-plan d'œuvres artistiques de Peter défilant en diaporama, Giselle Dias, du Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières vivant avec le VIH/sida (PASAN), et un ami de longue date de Peter, ont décrit certaines des extraordinaires contributions de Peter au progrès de la santé et des droits humains des détenus. Parmi celles-ci, figure la création (contre vents et marées) d'un bureau d'éducation à la santé entre pairs, dans sa prison, de même que sa collaboration à un rapport de PASAN qui avait conduit en 2004 à la mise en œuvre de l'Initiative de tatouage plus sécuritaire en prison, par le Service correctionnel du Canada – un programme à l'efficacité démontrée mais qui a été annulé en 2006 par le gouvernement fédéral actuel.

Bien que Peter n'a pas été exempté de restrictions qui l'ont empêché de





« Un jour, lorsque nous élirons un gouvernement qui aura l'intégrité morale de suivre les conseils d'experts et l'humanité de faire des changements positifs, nous serons un peu plus près d'un monde dont nous serons fiers et où nous pourrons vivre en sécurité. »

— Peter Collins,
récipiendaire canadien
du Prix de l'Action
contre le VIH/sida et
pour les droits humains

participer à la cérémonie, on a fait entendre un enregistrement de son touchant message d'acceptation.

« J'accepte cet honneur avec reconnaissance, au nom de tous celles et ceux qui sont réduits au silence par la résistance et l'inaction de nos gouvernements », a déclaré Peter. « Un jour, lorsque nous élirons un gouvernement qui aura l'intégrité morale de suivre les conseils d'experts et l'humanité de faire des changements positifs, nous serons un peu plus près d'un monde dont nous serons fiers et où nous pourrons vivre en sécurité. »

Accueilli par l'auditoire qui s'est levé pour l'applaudir, le père de Peter, Michael Collins, a reçu le Prix au nom de son fils : « Ceci rend justice à son engagement et à son dévouement. C'est un message qu'il y a de l'espoir. » Le Prix a suscité un vif intérêt des médias, qui ont abordé aussi le

problème plus général du VIH en prison. Des reportages de journaux et à la télé à couverture nationale et locale ont précédé et suivi l'événement. De plus, Richard Elliott a été invité à une réunion du comité éditorial de l'*Ottawa Citizen*, ce qui fut une excellente occasion d'éclairer les opinions d'un quotidien influent et qui travaille à proximité du siège du pouvoir.

Pour d'autres informations sur l'a.g.a., y compris les documents et exposés téléchargeables : www.aidslaw.ca/aga
Pour d'autres informations sur les Prix de l'Action : www.aidslaw.ca/prix
Pour entendre l'enregistrement de l'entretien de Richard Elliott avec le comité éditorial de l'*Ottawa Citizen*, allez à www.ottawacitizen.com/worldnextdoor, faites défiler l'écran jusqu'à la case Archives dans la colonne de navigation à droite, et choisissez l'élément du 27 juin. 

NRJ

NOUVELLES du RÉSEAU JURIDIQUE

Rédaction : Vajdon Sohaili

Collaborateurs : Sandra Ka Hon Chu, David Cozac, Vajdon Sohaili, Alison Symington, Leah Utyasheva

Traduction : Jean Dussault et Josée Dussault

Conception graphique : Leon Mar et Vajdon Sohaili

Mise en page : Vajdon Sohaili

Nouvelles du Réseau juridique

a/s Réseau juridique canadien VIH/sida

1240, rue Bay, bureau 600

Toronto (Ontario) M5R 2A7

Téléphone : +1 416 595-1666

Télécopie : +1 416 595-0094

Courriel : LNN-NRJ@aidslaw.ca

Internet : www.aidslaw.ca/NRJ

Le Réseau juridique canadien VIH/sida oeuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

ISSN 1488-0997

© 2008 Réseau juridique canadien VIH/sida.

Financé par l'Agence de la santé publique du Canada. Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de l'Agence de la santé publique du Canada.



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network

Réseau
juridique
canadien
VIH/sida

Dossier | Le Réseau juridique prend part à l'examen onusien des politiques mondiales sur la drogue

En 1998, l'Assemblée générale des Nations Unies avait affirmé le but d'« un monde sans drogue » dix ans plus tard. La 51^e session de la Commission [onusienne] des stupéfiants (CS), à Vienne en mars 2008, a marqué le début d'un examen d'une durée d'un an, relativement aux actions de l'ONU pour le contrôle de la drogue. Une « réunion de haut niveau » des États membres est prévue en mars 2009 – en conjonction avec la session de la CS de l'an prochain – et les pays adopteront des documents onusiens officiels qui orienteront l'avenir des actions internationales en réponse au

de contrôle des stupéfiants (OICS). Dans son Rapport annuel [2007], l'OICS (instance responsable de superviser les traités onusiens sur la drogue) avait réitéré ses critiques visant l'Insite – le lieu d'injection supervisée de Vancouver – et renchéri par de nouvelles récriminations visant cette fois la tolérance du Canada à l'égard de la distribution, par plusieurs villes, de troussees pour l'usage plus sécuritaire de crack.

« Encore une fois, l'OICS fait preuve d'un dangereux aveuglement dû à son idéologie, et d'un manque de bon sens

de la drogue, et qui formule des recommandations pour éviter que le piétinement de droits humains se poursuive.

« Les États ont une obligation positive de mettre en œuvre des mesures de réduction des méfaits qui ont fait leurs preuves pour la protection et la promotion de la santé », a souligné Richard dans ses remarques présentées lors de cet événement. « Si les lois et politiques visant à contrôler les drogues illicites ont des effets pervers sur la santé, alors les États doivent changer ces lois et politiques afin de respecter

« Si les lois et politiques visant à contrôler les drogues illicites ont des effets pervers sur la santé, alors les États doivent changer ces lois et politiques. »

« problème mondial de la drogue ».

« Ce processus d'examen est une occasion d'attirer l'attention sur les droits humains et les préoccupations de santé publique – y compris le VIH – et de veiller à ce que ces enjeux soient des considérations de premier ordre dans l'évaluation du succès ou de l'échec de l'approche jusqu'ici principalement prohibitionniste des politiques sur la drogue », a dit Richard Elliott, qui a participé cette année à la séance de la CS au nom du Réseau juridique – qui est un ONG doté du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC).

Outre sa contribution à une journée de forum pour les ONG, Richard a rencontré la délégation du Canada afin de discuter des positions et politiques canadiennes sur divers enjeux, et pour aborder les récentes critiques adressées au Canada par l'Organe international

ainsi que de fondement scientifique et sanitaire », a déploré Richard. À la délégation canadienne, Richard a expliqué par exemple que l'affirmation de l'OICS à l'effet que les lieux d'injection supervisée contrevenaient aux traités est en soi contredite par les propres conseillers juridiques de l'ONU, qui ont conclu que de tels sites sont en effet légaux au regard des traités.

Le Réseau juridique a par ailleurs été co-hôte, avec Human Rights Watch, le programme des politiques en matière de drogue de la Beckley Foundation et l'Association internationale sur la réduction des méfaits (IHRA), d'un événement parallèle sur les droits humains, la santé publique et le contrôle de la drogue, qui a attiré une importante participation. À cette occasion, les quatre organismes ont lancé *Recalibrating the Regime*, un rapport conjoint qui fait l'analyse des systèmes onusiens pour le contrôle

leurs obligations en matière de droits humains. »

Le Réseau juridique travaille avec l'Open Society Institute, l'IHRA, Human Rights Watch et d'autres intéressés, à surveiller l'issue de la CS afin que les aspects de droits humains des politiques sur le contrôle de la drogue soient pris en considération. Richard retournera à Vienne en juillet pour participer à « Beyond 2008 », un forum mondial de quelque 300 ONG de toutes les régions de la planète qui débattront de résolutions de la société civile visant à contribuer aux décisions des États membres de l'ONU dans la complétion de leur examen décennal et à orienter les politiques et actions onusiennes futures en matière de drogue.

Pour lire *Recalibrating the Regime* : www.aidslaw.ca/drogues > Publications 

Dossier | *Temps dur* : lancement national

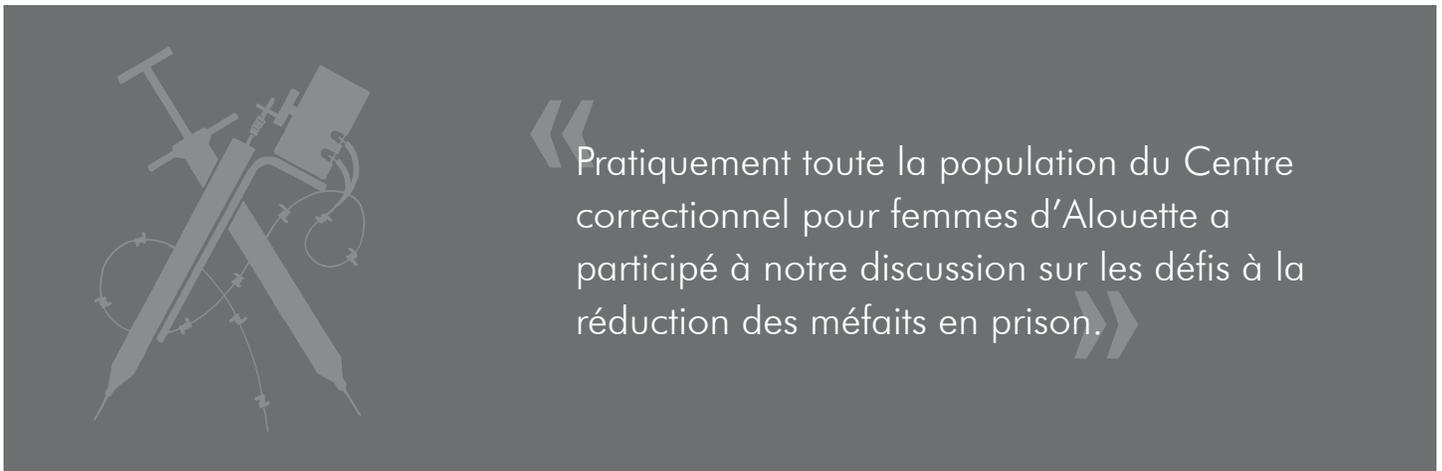
Temps dur : programmes de prévention du VIH et de l'hépatite C pour les détenus au Canada – un rapport d'avant-garde publié conjointement par le Réseau juridique et le Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières vivant avec le sida (PASAN) – a été le sujet d'un exposé de plénière lors de la Conférence sur les soins de la santé des services correctionnels de la Colombie-Britannique et a été abordé lors d'une rencontre du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial (FPT) des chefs des services

reconnaître les défis que rencontrent les professionnels de la santé dans la provision de programmes complets de prévention du VIH et du VHC en prison », signale l'analyste des politiques Sandra Ka Hon Chu, qui était également présente.

Les auteurs ont partagé diverses pratiques exemplaires décrites dans le rapport, en mettant en relief des exemples pertinents à la C.-B. – ce qui a suscité une réponse largement encourageante de l'auditoire.

directrices de politiques nationales sur les pratiques exemplaires pour la prévention du VIH et du VHC et la réduction des méfaits.

Enfin, Terry Howard, coordonnateur de l'intervention en prison à la British Columbia Persons With AIDS Society, avait organisé des visites en prison pour présenter le rapport *Temps dur* à des détenus. Malheureusement, des mesures d'isolement ont empêché les présentations prévues dans les deux prisons fédérales pour hommes, mais le Réseau juridique et le PASAN ont



correctionnels sur la santé, en avril à Vancouver.

À l'occasion de la Conférence sur les soins de la santé, les co-auteurs du rapport – Glenn Betteridge, ancien analyste principal des politiques au Réseau juridique, et Giselle Dias, consultante pour le PASAN – ont présenté leurs observations et recommandations principales devant un public composé essentiellement de professionnels de la santé en milieu carcéral et d'employés correctionnels.

« Compte tenu de l'auditoire, il était important de commencer par

L'autre présentation, devant quelque 15 représentants du Groupe de travail FPT (qui compte 21 membres), a passé en revue les recommandations et les priorités d'action identifiées dans *Temps dur*. On a ensuite initié une discussion sur le lien entre les autorités de la santé des services correctionnels, la société civile et la santé communautaire/publique. On a envisagé la possibilité de mener des activités stratégiques plus concrètes en 2008–2009, comme l'organisation d'un congrès national sur les soins de la santé en milieu carcéral (avec un point de mire particulier sur le VIH et le VHC) et l'élaboration de lignes

pu rencontrer des détenues du Centre correctionnel pour femmes d'Alouette.

« Pratiquement toute la population de l'établissement a participé à notre discussion sur les défis à la réduction des méfaits en prison », note Sandra. « Et après la séance, Glenn et Giselle ont eu l'occasion de reprendre contact avec des détenues et des employés correctionnels qui avaient contribué à la recherche pour *Temps dur*. »

Pour lire *Temps dur* et d'autres documents sur les enjeux en prison : www.aidslaw.ca/lesprisons 

Profil | Des étudiants apportent le monde au Réseau juridique

Les trois étudiants et étudiantes en droit qui se sont joints à l'équipe du Réseau juridique, en mai, dans le cadre de leur programme annuel de stage d'été, nous apportent non seulement une passion pour les enjeux de santé et de droits humains ainsi qu'une belle feuille de route d'engagement communautaire significatif, mais aussi une saveur très internationale.

Originaire de l'Ouzbékistan, **Feruz** **Djamalova** a déjà deux diplômes à son actif : l'un en droit comparé européen et international, de l'Université de Maastricht (Pays-Bas) et l'autre en droit international, de l'Université de Toronto où elle entamera bientôt un doctorat en droit. C'est au cours de ses études de premier cycle que Feruz a développé son intérêt pour les droits humains.

« Étant donné l'attitude post-soviétique à l'égard des droits humains, en Ouzbékistan, plusieurs de mes camarades de classe ont été attirés par ce domaine », explique-t-elle. Cependant, lorsqu'un ami, ancien superviseur, est devenu séropositif et lui a demandé de l'aider à créer un organisme de personnes vivant avec le VIH, Feruz a constaté l'importance des liens entre le VIH et les droits humains.

« C'était pratiquement impossible, à l'époque : le ministère de la Justice avait interdit l'enregistrement de tout organisme non gouvernemental », se souvient-elle. Réussissant à inscrire l'organisme (qui est encore le seul ONG au pays) sous le nom « Hope and Life » [Espoir et vie], le fondateur a invité Feruz à faire partie de l'équipe à titre de conseillère juridique; ceci a donné à la récente diplômée une occasion de prendre connaissance, sur la ligne de front, des expériences des groupes vulnérables.



De gauche à droite : Feruz Djamalova, Yin-Yuan (Y.Y.) Chen et Eric Boschetti

Pour **Yin-Yuan (Y.Y.) Chen**, qui est natif de Taiwan, des études de premier cycle en biologie et en sociologie à l'Université Emory, à Atlanta (Georgie, É.-U.), et de maîtrise en travail social à l'Université de Toronto semblaient le destiner à une profession en soins de la santé. Mais un épisode de deux ans auprès du Committee for Accessible AIDS Treatment – où il a coordonné une recherche sur l'amélioration de l'accès à des soins de santé mentale pour les immigrants, réfugiés et personnes sans statut vivant avec le VIH – a stimulé son intérêt naissant à l'égard de travaux liés aux politiques.

« C'était un croisement d'enjeux absolument fascinant », constate Y.Y., qui vient de compléter sa première année d'études en droit à l'Université de Toronto. « J'ai vu comment le VIH peut recouper de multiples sphères, non seulement en lien avec la santé mais aussi avec le droit. »

Y.Y. consacre une journée par semaine

à s'occuper de cas pour la clinique juridique étudiante Advocates for Injured Workers [Défenseurs des travailleurs estropiés], mais son point de mire principal demeure la recherche sur la santé et les politiques.

« C'est dans ce domaine que je m'imagine travailler, dans dix ans », avance-t-il. « Arriver à prendre du recul pour jeter un regard au palier macro sur les politiques et les pratiques – je ne trouve rien qui me convienne mieux. »

Quant à **Eric Boschetti**, ses intérêts initiaux se situaient en droit commercial – mais au cours de travaux de premier cycle en économie, en langue française et particulièrement en relations internationales, à l'Université de la Pennsylvanie, dans sa ville natale de Philadelphie, l'angle des droits humains s'est révélé à lui.

« C'est le désir de se faire défenseur d'autrui et d'observer les choses à partir du point de vue des autres », commente Eric. « Il faut vraiment se

mettre à la place de l'autre, pour faire ce genre de travail. »

La Faculté de droit de l'Université McGill s'est avérée un choix idéal pour Eric, sur plusieurs plans – bien sûr pour son bilinguisme et

le VIH (qui est membre du Réseau juridique) dont Eric fut d'ailleurs représentant officiel à l'assemblée générale annuelle du Réseau juridique à Ottawa (voir « Un détenu militant pour la santé est honoré lors de l'a.g.a. », p. 1).

enthousiasme.

Au cours de l'été, nos étudiants contribueront à divers projets, sous la supervision de l'équipe de la recherche et des politiques. Feruza consacrera son temps à du travail au sujet des pays de l'ex-URSS (et

« C'est dans ce domaine que je m'imagine travailler, dans dix ans ... arriver à prendre du recul pour jeter un regard au palier macro sur les politiques et les pratiques – je ne trouve rien qui me convienne mieux. »

pour l'approche formative trans-systémique, mais aussi en raison des nombreuses occasions de bénévolat auxquelles Eric y trouve accès. Activiste dévoué dans la communauté GLBT, Eric est aussi coordonnateur de la clinique juridique Outlaw, à McGill, et bénévole auprès de Fréquence VIH, un réseau franco-montréalais de personnes vivant avec

« Je trouve que le VIH fait en quelque sorte le pont entre certains enjeux spécifiques aux GLBT et les enjeux plus vastes des droits et du droit », affirme Eric. « Parfois, j'ai du mal à croire à quel point je suis chanceux de faire ce travail au Réseau juridique! », une affirmation qu'appuient Feruza et Y.Y. avec

sera supervisée par notre analyste principale des politiques Leah Utyasheva), alors que Eric et Y.Y. contribueront à la phase cruciale des dernières retouches au projet de loi modèle sur les droits des femmes (voir « Peaufiner l'ébauche de loi modèle sur les droits des femmes », p. 8) ainsi qu'aux recherches pour d'autres projets. **NRJ**

PÉRISCOPE MÉDIAS

Quelques faits et chiffres qui présentent un aperçu des activités médiatiques du Réseau juridique entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2008 [deux trimestres].

25

Nombre d'éléments médias liés au Prix canadien de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains (voir article en page couverture) — notamment dans *The Globe and Mail*, le *Toronto Star* et l'*Ottawa Citizen*; couverture de la cérémonie par A-Channel, à Ottawa; et un segment de l'édition nationale de *Sounds Like Canada*, sur CBC Radio, avec le directeur général Richard Elliott et la sœur du lauréat, Lucy Collins

15

Nombre d'éléments médias (9 dans la presse et 6 en ondes) sur le recours réussi au Régime canadien d'accès aux médicaments, par le Rwanda — chez nous, comme dans *The Globe and Mail*, et outre-mer, comme à Contact-FM, une station de radio à Kigali, Rwanda

74

Nombre de demandes reçues de médias, dont CTV, Global Television, CBC Radio, *The Globe and Mail* et le *Toronto Star*

7

Nombre de communiqués diffusés par le Réseau juridique, dont deux qui dénoncent l'approche aveugle du gouvernement fédéral en matière de politiques sur la drogue, dans le sillage de la décision de la Cour suprême de la C.-B. en faveur de l'Insite

14

Nombre de demandes de médias concernant la lettre conjointe du Réseau juridique et de l'HALCO au Conseil de la magistrature de l'Ontario, recommandant des mesures disciplinaires après qu'un juge ontarien ait ordonné qu'un témoin vivant avec le VIH et le VHC porte un masque ou témoigne dans une autre salle

La loi d'AWARE sur le VIH/sida : un mauvais modèle

Le Réseau juridique a poursuivi ses efforts pour contrer certains des dommages faits en Afrique centrale et de l'Ouest, par la « loi type » néfaste qu'a rédigée l'organisme AWARE HIV/AIDS, établi au Ghana et financé par l'USAID. Ce document, qui se voulait un modèle de loi, continue d'influencer les lois nationales mais il est piètrement rédigé et il manque considération pour d'importantes normes de droits humains et lignes directrices internationales pour les politiques, en lien avec des approches législatives judicieuses.

« La "loi type" n'aborde pas certains enjeux cruciaux comme les droits des femmes et des détenus » signale le directeur de la recherche et des politiques Richard Pearshouse. « Dans d'autres cas, son manque de précision ou de spécificité est

dangereux – par exemple, il ouvre la porte à une criminalisation d'une ampleur menaçante, relativement à la transmission du VIH. »

À la demande du bureau régional ouest-africain de l'ONUSIDA, le Réseau juridique a analysé la loi type et la première vague de sept lois nationales à laquelle elle a donné lieu. Depuis, un certain nombre d'autres pays – notamment la République démocratique du Congo et le Burkina Faso – ont adopté des lois sur le VIH qui sont fondées sur ladite loi type. D'autres pays, comme le Sénégal, la Gambie, le Libéria et la Côte d'Ivoire, ont développé des ébauches législatives à propos desquelles le Réseau juridique a présenté des commentaires détaillés ainsi que des dispositions de rechange, lors de quelques voyages dans la région pour présenter aux législateurs ces

options concrètes et conviviales aux droits.

De minces gains ont été observés, dans des amendements apportés au projet de loi du Sénégal, mais il reste encore beaucoup plus à espérer pour les quatre autres pays qui sont encore à la phase de rédaction. À cette fin, Richard Pearshouse a animé une séance de formation de trois heures lors d'une réunion régionale onusienne de gestion, à Dakar, en juin, afin de rehausser la sensibilisation et la capacité d'employés de l'ONUSIDA et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

« On peut faire encore beaucoup, dans les quatre autres pays, où les projets de lois n'ont pas encore été adoptés », dit Richard. « Mais la réussite nécessitera un engagement beaucoup plus important au niveau des pays. » **NRJ**

Une percée dans le recours au RCAM, reçue avec un optimisme prudent

Des médicaments pourraient enfin commencer à franchir la distance du Canada vers le Rwanda, dans un tout premier recours réussi au Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM), la loi canadienne supposée rendre des médicaments génériques plus accessibles pour des pays en développement.

La nouvelle a fait suite à un processus d'appel d'offres qui a conduit le Gouvernement du Rwanda à choisir d'acheter une quantité déterminée d'un médicament à faible coût pour le sida auprès du fabricant générique ontarien Apotex inc. C'est le point culminant de quatre années d'efforts intensifs déployés par Apotex et plusieurs organismes non gouvernementaux.

« C'est une excellente nouvelle – et nous espérons que la marchandise

commencera à bouger très bientôt », a commenté Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique, dans un communiqué du 7 mai 2008. « Mais la loi canadienne est pleine d'obstacles superflus. Cette [somme de travail] n'est pas viable. »

L'an dernier, le Réseau juridique a présenté au Gouvernement du Canada

et au parlement un mémoire décrivant 13 amendements concrets qui pourraient être adoptés immédiatement afin que la loi devienne vraiment utilisable et soit utilisée de nouveau. Mais en décembre 2007, avec un retard considérable, le ministre de l'Industrie a déposé un rapport révélant que le gouvernement n'a pas l'intention d'apporter de changements.

« Nous avons fait le travail pour le gouvernement, a indiqué Richard, mais il refuse jusqu'ici d'agir. Il faudrait rendre la démarche moins compliquée, plus conviviale pour les pays en développement et pour les fabricants génériques canadiens. »

Pour plus d'information sur le plaidoyer du Réseau juridique relativement au RCAM, voir www.aidslaw.ca/traitements. **NRJ**



Peaufiner l'ébauche de loi modèle sur les droits des femmes

En voie de parachever son projet tant attendu de loi modèle sur les droits des femmes, le Réseau juridique a tenu à Johannesburg une deuxième consultation qui a réuni 16 experts de l'Afrique subsaharienne afin d'examiner et d'enrichir la ressource.



La première consultation, en octobre 2007, avait porté sur deux des quatre modules de l'ébauche de loi modèle – ceux sur le viol et l'agression sexuelle ainsi que la violence domestique. Les deux autres modules – sur le mariage et le divorce, et sur la propriété et l'héritage – ont été le point de mire de la rencontre de suivi de deux jours, en janvier 2008.

« Pour les femmes qui vivent en Afrique subsaharienne, les lois relatives au mariage, au divorce, à la propriété et à l'héritage ont une énorme influence sur l'impact du VIH/sida », affirme Alison Symington, analyste principale des politiques et co-auteur du document. « Or ces lois désavantagent souvent les femmes ».

La ressource inclut des dispositions

modèles et des commentaires d'accompagnement pour des lois qui protégeront les droits des femmes dans chacun de ces domaines.

Des avocats et activistes participant à la consultation ont fourni des idées et des exemples d'expériences de défense des droits des femmes et de plaider pour des lois progressistes dans leurs pays. En groupes de travail, ils ont participé à l'ébauche de dispositions correctives sur des enjeux clés par rapport auxquels les lois actuelles pourraient contribuer à des violations de droits humains, à la pauvreté, à la violence et à la propagation du VIH.

« Ces précieuses discussions enrichiront la ressource finale, signale Alison, mais elles ont du même coup consolidé les relations avec des acteurs clés de la région – ce qui ouvre la voie à d'éventuelles collaborations afin d'utiliser l'ébauche de loi comme outil de plaider pour la réforme du droit. »

La loi modèle finale sur les droits des femmes sera lancée en prépublication lors du XVII^e Congrès international sur le sida à Mexico, en août, et publicisée à l'occasion d'autres événements stratégiques au cours des mois suivants.

Barcelone – Réduction des méfaits 2008

« Harm Reduction 2008 », le 19^e Congrès de l'Association internationale pour la réduction des méfaits (IHRA) était, pour une deuxième année, le site d'une rencontre satellite sur le VIH et l'hépatite C en prison, présentée par le Réseau juridique.

Organisé par Ralf Jürgens, consultant et ex-directeur général du Réseau



Barcelone, ville hôte de « Harm Reduction 2008 », le 19^e Congrès de l'Association internationale pour la réduction des méfaits

juridique, en collaboration avec l'Open Society Institute (OSI) et l'International Centre for the Advancement of Addiction Treatment, et avec l'appui et le soutien de neuf ONG, agences onusiennes et gouvernementales, le colloque a réuni plus de 200 chercheurs, militants, travailleurs des soins de la santé et autres intervenants, de très nombreux pays. Les exposés et discussions étaient concentrés sur la réduction des méfaits ainsi que l'accès au test de sérodiagnostic, au counselling et au traitement pour le VIH, en prison. Le directeur de la recherche et des politiques pour le Réseau juridique, Richard Pearshouse, a présenté un exposé sur les alternatives légales à l'emprisonnement et a insisté sur l'importance d'impliquer les détenus dans la réponse au VIH et au virus de l'hépatite C (VHC) en milieu carcéral.

Au congrès proprement dit, le directeur général Richard Elliott s'est joint à un groupe de militants pour les droits humains et la réduction des méfaits, pour une réunion avec M. Paul Hunt, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à la norme la plus élevée de santé qui puisse être atteinte, où ils ont discuté d'enjeux des droits humains et de politiques en matière de drogue; M. Hunt était l'invité pour le discours programme du congrès.

Richard Elliott et Richard Pearshouse ont tous deux présenté des exposés par affiches sur la recherche du Réseau juridique relativement au traitement de la dépendance à la drogue et aux normes de droits humains; et Leah Utyasheva, analyste principale des politiques, a présenté un exposé oral sur les résultats préliminaires du projet de l'ONUUDC en Azerbaïdjan et en Asie centrale (voir « Conférence d'Europe de l'Est et d'Asie centrale sur le sida », à la p. 10).

En collaboration avec le Programme international de développement de la réduction des méfaits de l'OSI et l'Alliance internationale sur le VIH/sida, le Réseau juridique a mis à profit la tenue du congrès pour le lancement de la nouvelle édition internationale – en anglais et en russe – de *Rien à notre sujet sans nous*, le rapport de premier plan publié en 2004 sur l'implication accrue des personnes qui font usage de drogue.

Pour consulter l'ordre du jour de la rencontre satellite et le contenu des principaux exposés, visitez la page www.aidslaw.ca/barcelona. Pour accéder à la version internationale de Rien à notre sujet sans nous, voir www.aidslaw.ca/drogues.

« AIDSLEX » prend de l'élan

Grâce à de nouveaux engagements financiers de la Fondation Levi Strauss et du MAC AIDS Fund, le projet du Réseau juridique de créer un portail Web multilingue sur le sida et le droit – intitulé provisoirement « AIDSLEX » – continue de progresser en vue d'un lancement à la mi-2009.

Un facteur crucial pour adapter AIDSLEX à ses éventuels usagers

a été la mise sur pied d'un comité consultatif international de 12 membres, qui conseillera le Réseau juridique à toutes les étapes du projet par le biais de conférences téléphoniques de collecte d'information.



« Représentant les cinq continents, les membres du comité consultatif possèdent une riche expertise dans divers domaines comme les droits humains, le droit relatif au VIH et les technologies Internet », signale David Cozac, coordonnateur du projet. « Leur généreuse participation assurera que la ressource finale soit conçue par et pour ses publics cibles. »

Sur le plan technique, le développement du projet a été confié à Version 5.1, un cabinet de conception et de technologies Internet établi à Toronto, qui supervisera l'architecture et la conception du site Internet.

« Une ressource d'une telle envergure nécessite une vaste expérience en développement de bases de données multilingues », explique Cozac. « Nous avons mené une recherche minutieuse et avons trouvé réponse à tous nos besoins techniques à un seul endroit. »

Pendant que l'on procède à l'analyse des résultats d'un sondage mené en

juin auprès de potentiels utilisateurs, afin d'adapter la structure et les fonctionnalités du site, les recherches se poursuivent pour étoffer la collection de ressources internationales qui sera le cœur d'AIDSLEX.

Pour s'inscrire à des mises à jour pour AIDSLEX, voir www.aidslex.org après le 1^{er} août.

Congrès 2008 de l'ACRV

Les analystes principales des politiques Sandra Ka Hon Chu et Alison Symington ont visité Montréal, en avril, pour y représenter le Réseau juridique au 17^e Congrès canadien annuel sur la recherche sur le VIH/sida de l'Association canadienne de recherche sur le VIH (ACRV).

Dans la lignée du point de mire sur la prévention du VIH, nos deux chercheuses ont présenté un exposé sur les enjeux juridiques et de droits humains liés à la criminalisation de la transmission du VIH ainsi que des affiches sur la distribution de trousses pour l'usage plus sécuritaire du crack au Canada et sur les données et expériences à l'appui de programmes d'échange de seringues en prison.

Ce fut aussi l'occasion pour Sandra et Alison de prendre connaissance de recherches novatrices sur le VIH, à travers le pays, et de réseauter avec divers chercheurs, activistes et membres de la communauté du VIH/sida.

Un enjeu clé ayant émergé du congrès est l'importance du lien entre les déterminants socioéconomiques de la santé et les comportements à risque pour le VIH. Des discussions ont mis en relief la nécessité d'aborder des facteurs sous-jacents comme l'abus sexuel, le manque général d'attention à la situation des jeunes autochtones,

EN BREF

les considérations sexospécifiques liées aux comportements à risque (en particulier le port du condom et l'usage de drogue), la pauvreté et le logement instable en tant qu'éléments d'une stratégie complète de prévention du VIH.

Réduction des méfaits dans les Prairies

Des centaines d'intervenants de l'Alberta et du reste du Canada – principalement des fournisseurs de services de première ligne – ont participé à la 9^e Conférence annuelle de l'Alberta sur la réduction des méfaits, à Red Deer, en mars.



À cette occasion, Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique, a présenté trois exposés sur la recherche en matière de réduction des méfaits – une discussion sur les obstacles à l'accès aux programmes de seringues (fondée sur le rapport de 2007 du Réseau juridique intitulé *Points de friction*); un compte-rendu des enjeux juridiques liés à la distribution de trousses pour l'usage plus sécuritaire du crack (fondé sur des recherches en vue d'un feuillet de questions et réponses, à paraître); et un aperçu des principaux défis juridiques et de droits humains dans la réponse à

l'hépatite C au Canada.

Ce dernier exposé était basé sur « *Viral time bomb* », un rapport conjoint du Réseau juridique et du Centre for Addictions Research of B.C., rendu public peu après la conférence.

Pour lire « Viral time bomb » et d'autres ressources pertinentes aux politiques sur les drogues et à la réduction des méfaits :

www.aidslaw.ca/drogues

« Cellule internationale de réflexion » de l'ONUSIDA sur l'immigration

Depuis le début de l'épidémie du VIH, des gouvernements et des acteurs du secteur privé ont mis en place des restrictions au voyage, visant les personnes vivant avec le VIH, ce qui donne lieu à de sérieuses préoccupations de droits humains en lien avec la discrimination, dans le monde mobile de notre époque.

En 2007, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a mis sur pied une « cellule internationale de réflexion afin d'attirer l'attention sur la question des limitations de voyage liées au VIH – tant à court terme qu'à long terme – au niveau national et international et afin de procéder à l'élimination de ces restrictions. »

La Cellule, qui compte deux groupes de travail – l'un qui se penche sur les restrictions à court terme, l'autre sur celles à long terme –, s'est réunie une deuxième fois à la fin de mars 2008, à Genève, et le Réseau juridique y était. Le directeur général Richard Elliott a présenté un exposé sur l'expérience qui

a conduit à l'apport de modifications (à l'approche du XVI^e Congrès international sur le sida, Toronto 2006) aux politiques canadiennes qui exigeaient la divulgation de la séropositivité au VIH par les demandeurs de visa de courte durée.

Dans son effort pour convaincre les États d'abolir de telles restrictions, la Cellule se concentre sur le but de placer la question à l'ordre du jour de la Réunion de haut niveau de l'ONU, en juin 2008, et sur le XVII^e Congrès international sur le sida (Mexico 2008) qui a lieu en août – où, d'ailleurs, Richard Elliott prononcera un discours sur les droits humains, l'éthique et les considérations juridiques lors d'une séance spéciale portant sur les restrictions de voyage reliées au VIH.

Pour en savoir plus au sujet des activités du Réseau juridique à SIDA 2008 : www.aidslaw.ca/sida2008

Conférence d'Europe de l'Est et d'Asie centrale sur le sida

En mai, l'analyste principale des politiques Leah Utyasheva s'est jointe à plus de 2 000 participants, à Moscou, pour la 2^e Conférence d'Europe de l'Est et d'Asie centrale sur le sida – le plus important congrès sur le sida dans la région jusqu'à présent.

« Cette région est aux prises avec l'une des épidémies de VIH en plus forte croissance dans le monde », signale Mme Utyasheva. « La conférence a permis aux militants de mettre en relief quelques-uns des principaux facteurs aggravants – comme l'injection de drogue, le manque de programmes de prévention en prison et la prévalence des co-infections à VIH et à tuberculose ou à hépatite virale. »



Moscou, ville hôtesse la 2^e Conférence d'Europe de l'Est et d'Asie centrale sur le sida

Leah a décrit des recherches du Réseau juridique dans le cadre de deux présentations par affiche – l'une sur la nouvelle traduction russe du rapport *Dependent on Rights: Assessing Treatment of Drug Dependence from a Human Rights Perspective*, l'autre faisant état des résultats préliminaires d'un projet d'analyse législative dans cinq pays de l'Asie centrale et en Azerbaïdjan.

Ce dernier projet est financé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Le Réseau juridique fournit une expertise à six équipes d'évaluation nationale, dans l'analyse des obstacles législatifs à des mesures efficaces de prévention du VIH et de traitement pour les détenus et les personnes qui utilisent des drogues. Les équipes formuleront des recommandations pour une réforme des lois et politiques visant à appuyer l'expansion de réponses efficaces au VIH parmi ces populations particulièrement vulnérables. Mme Utyasheva a d'ailleurs présenté un exposé sur ce travail, lors d'une rencontre satellite

organisée par l'ONUDC à l'occasion de la conférence de Moscou.

« Le but ultime est de créer un environnement de politiques positif, dans la région, afin d'améliorer la prévention et les soins pour ces deux populations vulnérables », note Leah, dont le rapport final sur ce projet est attendu plus tard cette année.

Pour lire la version russe de Dependent on Rights et d'autres ressources en russe :
www.aidslaw.ca/ru

Nouveaux membres du conseil d'administration

À l'a.g.a. de 2008, en juin, trois nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration du Réseau juridique.

Liesl Gertholtz occupe l'un des deux sièges réservés à des membres internationaux. Directrice de la Division des droits des femmes de Human Rights Watch depuis mai 2008, elle était auparavant directrice générale du Tshwaranang Legal Advocacy Centre to End Violence Against Women, à Johannesburg. Elle a été responsable de l'unité juridique de l'AIDS Law Project (ALP) de l'Afrique du Sud; et, de 1998 à 2000, elle était chef du Département juridique de la Commission on Gender Equality, également dans ce pays.

Ryan Peck est directeur général de la HIV & AIDS Legal Clinic of Ontario (HALCO), où il a d'abord été stagiaire, puis avocat. Auparavant, il a été avocat pour l'Advocacy Centre for the Elderly et le Programme d'avocats de service en droit du logement du Centre ontarien de défense des droits des locataires. Il a aussi été avocat de service en droit criminel auprès

de divers tribunaux, à l'ancien hôtel de ville de Toronto, notamment le Tribunal de traitement de la toxicomanie.

Christine Vézina est chargée de recherche pour des projets de défense des droits et le programme « Sida en milieu de travail » (SMT), à la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-sida). Elle a élaboré et présenté un programme de formation sur les problématiques liées à l'emploi et à l'invalidité, pour les membres de la COCQ-sida et leurs partenaires à l'échelle du Québec.

Merci à **Anna-Louise Crago**, membre sortante, pour ses services dévoués au cours des deux dernières années.

Pour plus d'information sur notre conseil d'administration :
www.aidslaw.ca > *Le Réseau* > *Qui sommes-nous* > *Conseil d'administration* **NRJ**

LE RÉSEAU JURIDIQUE AU CONGRÈS SIDA 2008

Du 3 au 8 août 2008, la ville de Mexico sera l'hôte du XVII^e Congrès international sur le sida (SIDA 2008) – et le Réseau juridique y sera. En plus de présenter des exposés oraux et des abrégés par affiche sur divers sujets, nous sommes co-organisateurs (avec l'Open Society Institute) de la « Zone de réseautage sur les droits humains » dans le Village global.

Pour connaître nos principales activités, voir :

www.aidslaw.ca/sida2008

NOUVEAU CE TRIMESTRE

Rapports

- *Recalibrating the Regime: The Need for a Human Rights-Based Approach to International Drug Policy**
www.aidslaw.ca/drogues > Publications
- *Nothing About Us Without Us — Greater, meaningful involvement of people who use illegal drugs: A public health, ethical, and human rights imperative (International edition)*†
www.aidslaw.ca/drogues > Publications
- *“Viral time bomb”: Health and human rights challenges in addressing hepatitis C in Canada**
www.aidslaw.ca/drogues > Publications

Feuillets d’information

- Le droit criminel et le VIH — une série de 5 feuillets d’information
www.aidslaw.ca/droitcriminel > Publications
- VIH et hépatite C en prison — une série de 13 feuillets d’information
www.aidslaw.ca/lesprisons > Publications

Documents d’information

- *Opioid Substitution Therapy in Prisons: Reviewing the Evidence*†
www.aidslaw.ca/drogues > Publications
- *Needle and Syringe Programs and Bleach in Prisons: Reviewing the Evidence*†
www.aidslaw.ca/drogues > Publications

Rapport annuel

- Rapport annuel 2007–2008
www.aidslaw.ca/rapportannuel

Revue VIH/sida, droit et politiques

Disponibles à www.aidslaw.ca/revue

- *Revue VIH/sida, droit et politiques* 13(1) — juillet 2008
- *Revue VIH/sida, droit et politiques* 12(2/3) — décembre 2007

Communiqués

Disponibles à www.aidslaw.ca/medias

- 16 juin 2008 — Le Prix VIH/sida et droits humains 2008 est décerné à un activiste pour la santé en prison
- 29 mai 2008 — La décision de la cour à propos de l’Insite le confirme : les politiques canadiennes sur la drogue sont en conflit avec la santé publique et les droits humains
- 27 mai 2008 — *Court Ruling Shields Vancouver’s Supervised Injection Site**
- 5 mai 2008 — Le Canada enfin sur le point de fournir des médicaments abordables à des pays en développement comme promis?
- 16 avril 2008 — *Manitoba Forced HIV Testing Law Based on Flawed Rationale**
- 14 mars 2008 — Peines minimales obligatoires pour crimes liés à la drogue : à l’encontre de la santé publique et des droits humains
- 4 mars 2008 — L’Organe antidrogue des Nations unies rate la cible dans son nouveau rapport

* Disponible en anglais

† Disponible en anglais et en russe